

Divers fabricants des environs de Saint-Quentin s'apercevant depuis longtemps de la disparition de laines filées et de soie, de déchets qu'on a su enfin avoir été probablement achetés aux ouvriers coupables des vols par M. Crinon, fabricant à Saint-Quentin, rue de Bailleul.

Le 8 décembre, dit le Journal de l'Aisne, M. le commissaire de police de Saint-Quentin, assisté de deux contre-maîtres de la fabrique Paturle-Lupin, se présenta inopinément chez Crinon, dont l'embaras fut visible à la vue de la police, et qui se prêta sans opposition à la visite domiciliaire qu'on allait pratiquer chez lui.

En même temps, on saisissait une lettre très-compromettante pour Crinon, car elle contenait deux billets de cent francs adressés par lui à un ouvrier de Quiévrly (Nord), pour paiement de laines que celui-ci lui avait adressées.

La police pensait que Crinon pouvait avoir à Saint-Quentin une seconde maison où il cachait sans doute les produits de sa frauduleuse industrie; en effet, on trouva ce second magasin où l'on saisit encore 340 kilogrammes de marchandises volées et dont les véritables maîtres furent reconnus. On estime le montant de ces vols à plus de 30,000 fr.

On lit dans l'Indépendance belge: « Nous apprenons, avec un sentiment pénible, que tout le monde comprendra, qu'un douloureux accident vient d'atteindre M. Nothomb, ministre de la justice, ainsi que sa femme et l'un de ses enfants. Un flacon d'éther, dont M. Nothomb avait dû faire usage pendant la nuit, s'est enflammé subitement, et l'a grièvement brûlé au visage.

Le liquide embrasé s'est ensuite répandu sur l'enfant, et a simultanément atteint, et par conséquent au visage, M. le ministre de la justice, qui s'empressait de porter secours à sa femme et à sa fille. »

Un enfant recueilli en 1851, par les hospices de Bruxelles, reçut nom de Charles-Gustave Quilba et fut placé en nourrice chez les époux Vandyck, demeurant à Belecrom.

En mai dernier, il fut constaté que cet enfant était atteint d'une gangrène spontanée. La plante de ses pieds et ses ongles étaient devenus entièrement noirs et le mal avait fait des progrès tels que la vie de l'enfant était sérieusement en danger.

Le mauvais régime, le défaut de soins, la nourriture malsaine et l'inconcevable négligence des parents nourriciers ont donné lieu à des poursuites contre Jean Vandyck, qui s'est vu condamner, le 13 de ce mois, par le tribunal de Louvain, à deux mois d'emprisonnement et à 100 fr. d'amende, maximum de la peine.

La société des coiffeurs de Bruxelles vient de réclamer un droit qui lui revient et qui tient à l'honneur du corps.

Un coiffeur étranger a obtenu de la cour le titre de coiffeur. Il tire de ce titre tout l'avantage que naturellement en ressort. Il ne se fait pas un mariage de personne de distinction ou l'on n'est pas bien coiffé pour une soirée si l'artiste de la cour n'y a pas mis la main.

De là, résulte un préjudice réel pour les autres coiffeurs, qui voient avec peine un honneur qui devrait revenir aux Belges accaparé par les étrangers.

Il y aurait, nous semble-t-il, un moyen de concilier les justes réclamations de ces messieurs en distribuant à chacun des plus habiles la faveur d'être attaché, soit comme coiffeur ou fournisseur, à l'une des personnes de la famille royale.

Cette mesure serait applaudie par tout le corps d'état, et ce serait aussi reconnaître le talent des enfants du pays, qui, sous ce rapport, ne craignent pas la concurrence étrangère.

Voici deux exemples de plus pour constater le danger de descendre de wagon, quand le train est encore en mouvement:

Lundi, 15 courant, une boutiquière d'Estaimbourg qui revenait de Mouscron avec le train de 9 heures du soir, eut l'imprudence de descendre à la station de Nèchain, au moment où les wagons repartaient pour Tournai. Cette femme, chargée de paquets, n'eût pas plus tôt quitté la banquette de descente qu'elle tomba par terre, et si elle n'eût été secourue à l'instant par le chef de station, elle périssait sous les roues du wagon encore en mouvement.

Hier, à l'arrivée du dernier convoi de Bruxelles à Namur, deux employés du chemin de fer, qui n'avaient pas vu le signal de libre entrée à la station, ont sauté de leur compartiment, craignant un accident, et se son démis, l'un l'épaule, l'autre le bras. Il n'y a pas eu d'autre accident.

On écrit de Mons qu'il y a plus de douze instances en divorce ou en séparation de corps, pendantes devant le tribunal civil de cette ville.

Dans le courant de l'année qui est sur le point de finir, 40,010 émigrants se sont embarqués dans le port d'Anvers sur 56 navires, et sont partis pour l'Amérique. En 1855, nous n'en avions eu que 7,434 à bord de 38 bâtiments.

M. Joachim Léonard, marbrier, rue Saint-Maurice, N.° 9, à Roubaix (rue de Tourcoing), a l'honneur d'informer les personnes qui auraient des inscriptions à faire graver sur pierre ou sur marbre que le prix de la gravure de chaque lettre ne coûtera que 5 centimes.

Les soins les plus minutieux sont apportés à la gravure qui lui est confiée. On peut se convaincre de la pureté et de la régularité de ses travaux, par l'inspection des monuments dont l'érection lui a été confiée dans les cimetières de Lille, de Fives et de Roubaix.

Le lundi et le jeudi, de deux heures à six heures, M. Joachim Léonard est visible à son quai de déchargement de Lille, établi au faubourg Saint-Maurice, près le cimetière.

A Roubaix, le bureau est ouvert tous les jours avant midi.

M. Joachim Léonard a l'honneur de rappeler à ses clients que ses occupations exigeant sa présence à Lille tous les jours après-midi, son bureau, situé à Roubaix, rue S. Maurice, n.° 9, est ouvert le matin de 7 à 12 heures.

Les nombreux visiteurs de l'exposition des produits agricoles ont remarqué avec satisfaction un nouveau genre de Corbeilles et de Suspensions qui contiennent des plantes vivantes produisant comme en pleine terre.

Rien de plus gracieux que ces vases fabriqués avec la Gutta Percha et qui ne peuvent être brisés.

Quand on songe aux efforts qui ont été tentés pour rendre moins lourdes et moins dangereuses les Suspensions en terre cuite, on reconnaît dans l'emploi de la nouvelle matière un progrès véritable dont tous les amateurs voudront s'assurer.

L'inventeur a su profiter de tous les avantages que présente la Gutta Percha pour la confection d'objets si généralement adoptés aujourd'hui.

Les formes les plus gracieuses et les plus délicates n'excluent pas la solidité. Tout enfin assure la vogue la mieux méritée aux nouvelles Corbeilles et Suspensions dont les prix sont véritablement modérés. (Voir aux annonces).

Le mot de la dernière charade est Ham-eau.

CHARADE

N'ayant qu'un seul soutien, bien petit, bien fragile, En tous lieux, mon premier, commence l'Evangile. Enfant sauvé des eaux, législateur profond, Moïse vint, jadis, tracer sur mon second Les préceptes divins, les sublimes maximes! Mon tout vit naître, enfin, pour expier les crimes, Régénérer le monde et changer ses destins, Celui qui s'immola pour sauver les humains. Z.

Pour tous les articles non signés, J. REBOUX.

ANNONCES

SPÉCIALITÉ

DE

GLACES

DES MANUFACTURES

de France et d'Angleterre.

Glaces de toutes dimensions avec cadres dorés. Entrepris et pose de glaces de façade. Maison BETTREMIEUX, miroitier, rue Esquemoise, 102, à Lille. (450)

On demande

UN COMMANDITAIRE qui puisse disposer d'une somme de 50,000 fr., pour l'exploitation d'une industrie dont les produits trouveront un placement assuré et considérable.

S'adresser au bureau de ce journal, sous les initiales I. O. (347)

Demande d'emploi.

Un jeune homme de 21 ans, ayant fait toutes ses études et appartenant à une famille très-honorable de cultivateurs; désire se placer dans une maison de commerce, soit pour le magasin, soit pour le bureau.

S'adresser pour renseignements Grande-Rue, n.° 20. (344)

Caissier - Comptable

Un homme de 40 ans, très-favorablement connu, désire trouver un emploi de comptable ou de caissier. Il donnera sur ses capacités et sa moralité les meilleurs renseignements.

S'adresser au bureau de ce Journal, 20, Rue Neuve, à Roubaix. (310)

UNE PERSONNE connaissant parfaitement la tenue des livres, désire se placer dans une maison de commerce de Roubaix.

Elle donnera les meilleurs renseignements. S'adresser par lettre au bureau de ce journal, sous les initiales A. Z. (342)

Etude de M.° LANVIN, Notaire à Roubaix.

Wattrelos

Près la nouvelle Place, front au pavé conduisant à Dottignies.

SIX MAISONS

Dont une à étage et cinq à usage de journaliers, érigées sur 16 ares 8 centiares de fonds et jardin, tenus en arrentement de l'Hospice de Wattrelos,

A VENDRE en trois lots.

L'an 1857, le mardi 13 janvier, quatre heures de relevée, dans l'une des salles de la Maison-Commune de Wattrelos, M.° LANVIN, Notaire à Roubaix, procédera à la vente, en une seule adjudication, du bien repris au texte et dont suit la désignation.

Premier lot. — 1° Une Maison à étage, occupée par le sieur Pierre Lorfevre, composée de cinq places au rez-de-chaussée, cinq chambres à l'étage, grenier au-dessus, cave, cour, place au charbon, four, latrines, citerne et puits mitoyen.

2° Un Jardin d'une superficie de 6 ares 80 centiares environ.

Deuxième lot. — 1° Deux Maisons occupées par le sieur J.-B. Delcroix, avec un are 41 centiares environ de fonds et cour.

2° Un Jardin d'une superficie de 6 ares 80 centiares environ.

Troisième lot. — Trois Maisons contiguës, occupées par la veuve Baas, Joseph Guermontprez et Sophie Cateau, et 2 ares 43 centiares de fonds.

Les jardins et le fonds des maisons sus-désignées sont tenus en bail emphytéotique de l'Hospice de Wattrelos, suivant baux expirant le 1.° octobre 1910.

S'adresser pour renseignements à M.° LANVIN, Notaire à Roubaix, dépositaire d'un plan de division de la propriété. (344)

Etude de M.° LANVIN, Notaire à Roubaix

WATTRELOS, hameau du Sartel

Sur les propriétés de M. Vanreust, occupation du sieur Castelain-Lepers, et le long du chemin du Sartel.

GRANDE QUANTITÉ DE BEAUX

BOIS-BLANCS

ORMES

PEUPLIERS

et Frènes

Propres aux charpentiers, menuisiers, charrons et sabotiers

A VENDRE

A long crédit, moyennant caution solvable

Le luudi 29 décembre 1856, à une heure précise de relevée, M. Lanvin, Notaire à Roubaix, procédera sur les lieux à ladite vente, aux conditions ordinaires.

L'assemblée sur le verger de la ferme. (339)

Etude du Notaire BERNARD, de Tourcoing

FERME

A VENDRE

Une belle FERME avec 15 hectares 81 ares 66 centiares de TERRE en verger et labour, tout d'un bloc, située dans un des cantons de Tourcoing, d'un produit annuel de 1800 fr.

S'adresser au Notaire BERNARD, de Tourcoing. (337)

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE

J. REBOUX

20, RUE NEUVE

Impressions en tous genres pour le commerce

ALMANACS ET AGENDAS

SPÉCIALITÉ

CALENDRIERS

DE

POUR 1857

CARTES DE VISITES

Les personnes qui désirent avoir des CARTES DE VISITES bien soignées, sont priées d'en faire la demande le plus tôt possible.

ROUBAIX, RUE DU CIMETIÈRE, 21

DANS LES ATELIERS DE M. LARUIÈRE

VENTE

POUR CAUSE DE CESSATION DE COMMERCE

D'UNE

MACHINE A VAPEUR

ET TOUT UN

MATÉRIEL

DE CONSTRUCTEUR MÉCANICIEN

Le lundi 29 décembre 1856, à 10 h. du matin et à 2 h. après midi.

Nota. — On commencera par les outils et la ferraille; — les principaux objets seront vendus après midi.

M. Loridant, Commissaire-priseur, procédera à cette vente. (345)

Ville de Tournay

A CÉDER de gré-à-gré, avec de grandes facilités de paiement:

UN GRAND & BEL ÉTABLISSEMENT

TRÈS ACHALANDÉ, A USAGE DE

TEINTURERIE

AVEC TOUT LE

MATÉRIEL

Propre à l'Usine

SITUÉ A TOURNAY, PRÈS L'ESCAUT

S'adresser au Notaire RENIER, rue St-Martin, 60, à Tournay. (346)

Etude du Notaire BERNARD de Tourcoing

Le 8 janvier 1857, le Notaire BERNARD, de Tourcoing, vendra en son Etude, à cri public et en une seule adjudication:

ROUBAIX

PRÈS LE PONT DU CHEMIN DE FER

Rue de Nouveaux, 15 & 17

DEUX MAISONS

dont une à usage de boulangerie, avec grande cour et hangar, occupées par Guédin et Dubois, tenant d'un côté à un terrain à M. Beconte, d'autre à Mme Labre, fabricante de chandelles, dans le fond à M. Deledicque-Frère, et par devant à la rue. (348)

AVIS AU PUBLIC

Le concours de chant qui a eu lieu dimanche dernier, à l'estaminet du Grand-Vainqueur, rue du Grand-Chemin, n'ayant pu se terminer, il sera continué Dimanche prochain 28 décembre.

On y entendra plusieurs artistes étrangers, pour la chansonnette et pour la romance.

Après la distribution des prix qui seront au nombre de quatre, car il sera ajouté une QUATRIÈME MÉDAILLE, GRAND MODULE, M. Henri Carrette jouera quelques jolis morceaux de hautbois. On entendra aussi une première clarinette des environs.

Le prix d'entrée est fixé à 25 c. L'ouverture à 6 heures. (349)